

Régulier : oui / non ?

Régime spécial : oui / non ?

Erasmus: oui / non ?

Enseignement à distance : oui / non ?

Erasmus : oui / non ? Enseignement à distance : oui / non ?							Évaluation continue intégrale			SESSION 1					SESSION 2								
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles		
SEMESTRE 5																							
SBPOS5	SBPO5A			UE Régulation des gènes	6																		
SBPOS5	SBPO5A			EC Régulation des gènes							Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
SBPOS5	SBPO5B			UE Physiologie des grandes fonctions animales et interactions	6																		
SBPOS5	SBPO5B			EC Physiologie des grandes fonctions animales et interactions							Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
SBPOS5	SBPO5C			UE Biochimie métabolique	6																		
SBPOS5	SBPO5C	O	YBST5C1	EC Biochimie métabolique		SVI2L3_212					Ecrit et pratique	2 écrits (37,5%+37,5%)+1noteTP (25%)	100 %				Ecrit	1h30	75 %	100 %			
SBPOS5	SBPO5E			UE Transversale 5: Anglais 5, Biostats, Méthodo analyse art	6																		
SBPOS5	SBPO5E	O	YBST5E1	EC Anglais		SVI2L3_212					Ecrit et oral	2 minium	100 %				Ecrit	1h30	100 %	33 %			
SBPOS5	SBPO5E	O	YBST5E2	EC Biostatistiques		SVI2L3_212					Ecrit	1 minimum	100 %				Ecrit	1h30	100 %	33 %			
SBPOS5	SBPO5E	O	YBST5E3	EC Méthodologie-analyse d'articles scientifiques		SVI2L3_212					oral et pratique	1 minimum	100 %				Ecrit	1h30	100 %	33 %			
SBPOS5	SBPO5F			UE Physiologie de la perception et communication chez les animaux ou Physiologie des organismes végétaux: nutrition et transport	6																		
SBPOS5	SBPO5F	X	YBST5F1	EC Physiologie de la perception et communication chez les animaux		SVI2L3_212					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
SBPOS5	SBPO5F	X	YBST5F2	EC Physiologie des organismes végétaux: nutrition et transport		SVI1L3_211					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	2h00	50 %	Ecrit	2h00	50 %	100 %			
SEMESTRE 6																							
SBPOS6	SBPO6A			UE Biologie cellulaire des eucaryotes	6																		
SBPOS6	SBPO6A			EC Biologie cellulaire des eucaryotes							Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
SBPOS6	SBPO6B			UE Immunité et systèmes de défense chez les animaux et végétaux	6																		
SBPOS6	SBPO6B			EC Immunité et systèmes de défense chez les animaux et végétaux							Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
SBPOS6	SBPO6C			UE Développement et régénération ou Stratégies adaptatives des végétaux terrestre	6																		
SBPOS6	SBPO6C	X	YBST6C1	EC Développement et régénération		SVI2L3_212					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
SBPOS6	SBPO6C	X	YBST6C2	EC Stratégies adaptatives des végétaux terrestres		SVI2L3_212					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
SBPOS6	SBPO6E			UE Structure et fonction dans le règne animal ou Biodiversité et évolution du monde	6																		
SBPOS6	SBPO6E	X	YBST6E1	EC Structure et fonction dans le règne animal		SVI2L3_212					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
SBPOS6	SBPO6E	X	YBST6E2	EC Biodiversité et évolution du monde végétal		SVI2L3_212					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecampus	1h00	50 %	Ecampus	1h30	50 %	100 %			
SBPOS6	SBST6G			UE Cycle de vie et adaptation à la vie aquatique ou Biotopes continentaux	6																		
SBPOS6	SBST6G	X	YBST6G1	EC Cycle de vie et adaptation à la vie aquatique		SVI2L3_212					Ecrit et oral	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
SBPOS6	SBST6G	X	YBST6G2	EC Biotopes continentaux		SVI2L3_212					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %			
UE Surnuméraire																							
SVI2L3_212				SVI2L3SF	UE Stage facultatif																		
SVI2L3_212				SVI2L3EE	UE Engagement étudiant																		

A PRECISER
règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

règles de compensation :
Compensation entre les UEs d'un même semestre.
Compensation entre le S5 et le S6.

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC "règles de progression et redoublement")
Un étudiant n’ayant pas validé sa L2 SV mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l’année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s’il le souhaite à s’inscrire dans l’année supérieure.

règles de prise en compte des absences aux épreuves :
Principe : une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l’absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l’épreuve initiale. Il n’y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.
Exception : pour l'EC Biochimie métabolique (YBST5C1), l'EC Anglais 5 (YBST5E1) et l'EC EC Biostatistiques 5 (YBST5E2) et l'EC Méthodologie-analyse d'articles scientifiques (YBST5E3), aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

Règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

Une UE validée (note > 10/20) est définitivement acquise.
Pour l'UE transversae du S5, la note d’un EC validé en session 1 (note > 10/20) est conservée en session 2.

Conservation note TP :
Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera conservée en cas de redoublement pour une durée de un an maximum (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)

Conservation note EC :
Les notes des EC >10/20 peuvent être conservées pour une durée de un an maximum.

Session 2 :
Si moins de 10 étudiants convoqués en session 2 pour un EC ou une UE, possibilité de transformer une épreuve écrite en épreuve orale

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire Une moyenne aux semestres attendue pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

